10/11/2026

APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE ET SOCIALE

N° 58/ 2026 / E

1 POSTE DE CHEF DE SERVICE (H/F)

CDD TEMPS PLEIN potentiellement disponible à compter de décembre 2026

PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ « LE CABESTAN »

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Créé en 1996, le service de Placement Familial Spécialisé (PFS) du « Cabestan » de l'AAES peut accueillir jusqu'à 30 jeunes âgés de 0 à 18 ans, après une décision judiciaire. Ces jeunes vivent ensuite dans des familles d'accueil résidant en Flandre Maritime et en Flandre Intérieure. C'est un service qui est complémentaire du dispositif classique d'accueil familial existant sur le territoire.
Le service du Cabestan a pour mission d'assurer la stabilité de l'enfant durant son placement, de permettre son insertion sociale et de développer son autonomie tout en régulant les relations entre les parents et les enfants dans le respect du cadre fixé par le juge des enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour cela, les éducateurs du Cabestan, la psychologue et l'infirmière puéricultrice sont pleinement mobilisés auprès des enfants afin d'assurer le meilleur suivi possible. Les assistants familiaux jouent également un rôle prépondérant au quotidien.

MISSIONS PRINCIPALES

- Management d'équipes pluridisciplinaires, Hébergement et services de MilieuOuvert/Internat ;
- Management et gestion d'une équipe éducative et de 22 assistants familiaux ;

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Diplôme obligatoire : CAFERUIS ou diplôme de niveau II dans le secteur ESSMS, obtenu ou en cours d'obtention, avec expérience dans l'encadrement en ESMS ;
- Expérience de 10 ans dans le secteur médico-social exigée,

- Au moins 02 ans d'exercice de la fonction de chef de service en structure médico-sociale exigée,
- Disponibilité et discrétion indispensables ;
- Expérience en structure d'hébergement de mineurs ou de semi-autonomie souhaitée.
- Expérience requise en protection enfance ;

CONDITIONS D'EMPLOI

- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Astreintes
- Permis B requis
- Lieu d'exercice : **Dunkerque**
- Date de prise de fonction : **potentiellement disponible à compter de décembre 2026**
- Nature du contrat : **CDD**
- **Durée du contrat : 05 semaines**

AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
  - Les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
  - Les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
  - Les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).

- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :
Monsieur Frédéric HALIFA, Directeur du parcours enfance jeunesse et à Coralie VARRIN DOYER, Directrice adjointe du parcours enfance jeunesse : 41 Rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE
Ou par mail : fhalifa@aaedk.org et cvarrindoyer@aaedk.org + Copie au service des RH : candidatures@aaedk.org)

POUR LE 24/11/2026 AU PLUS TARD

Les entretiens auront lieu dès que possible avec Monsieur Frédéric HALIFA, Directeur du parcours et Madame Coralie VARRIN DOYER, Directrice adjointe

Prise de décision dès que possible

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : www.aaedk.org

Ordre de priorité dans le traitement des candidatures :

- ***1/ Salariés titulaires d'un CDI correspondant au niveau de formation requis***
- ***2/ Salariés titulaires d'un CDD correspondant au niveau de formation requis***
- ***3/ Candidatures externes***

Les candidatures ne correspondant pas au niveau de formation et au profil recherché précisés dans cet appel à candidature ne seront pas traitées